**A chaque début de saison, il faut payer sa cotisation pour pratiquer son sport favori.**

**Vous vous demandez à quoi sert ensuite cet argent ?**

« N'oubliez pas de payer votre cotisation ! »

Cette petite phrase, vous l'entendez à chaque début de saison (plusieurs fois pour certains).

Mais vous vous demandez certainement à quoi sert l’ensemble de l’argent versé ?

Aussi, quelques rappels s’imposent.

 \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

La cotisation réclamée par un club est un acte d’adhésion fixé au plus juste par le club qui d’une part, inclut, le **prix de la licence** et, d’autre part, contribue au **fonctionnement du club**.

La licence :

Pour pouvoir pratiquer son sport favori, et participer aux compétitions officielles, une licence fédérale est **obligatoire**.

Le montant de cette licence, qui intègre une assurance, est de **40 à 50 € par an** (montant déterminé en fonction de la catégorie d'âge) et est versé à la FFBAD.

Le fonctionnement du club :

Une fois la licence réglée, cela en laisse peu au club pour faire face à ses obligations et à ses devoirs, étant rappelé que la cotisation restante :

* permet de régler les inscriptions aux compétitions officielles ;
* permet de subventionner certains tournois ;
* permet d’organiser des stages pour les enfants ;
* aide au financement des textiles (40% du prix) et des volants (5% en plus du prix groupe) ;
* permet de financer des animations diverses (repas de Noël, galettes des rois, chocolats de Pâques, Tournoi du club,…) ;
* permet de financer l’entretien et le matériel d'entrainement (matériel pédagogique, volants,...) ;
* permet d’indemniser les bénévoles ;
* permet de régler l’affiliation à la FFBAD et une assurance complémentaire RC ;

En outre, il est à souligner que, depuis cette saison, le montant de la cotisation inclut le **paiement du salaire d’un apprenti en alternance**.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Tous ces éléments sont repris à chaque AG, lors de la présentation des comptes, et il vous est également proposé un budget prévisionnel qui intègre toutes ces charges.

Certaines de ces charges sont incompressibles voir évolutives (licence FFBAD, salaire), et toutes sont dues quel que soit le contexte.

Par ces temps difficiles, nous comprenons votre frustration de ne pouvoir avoir accès au gymnase et de profiter pleinement de votre adhésion.

Aussi, nous ne pouvons que faire appel à votre compréhension et vous remercier de la solidarité dont vous faites preuve.

En attendant avec impatience des jours meilleurs, pensez à la pérennité de votre club.